



CAMPING EDEN

Avda. Papa Luna, Km. 6 – C/. Madrid s/n.
Paseo Marítimo Playa Norte
12.598 Peñíscola – Costa del Azahar
camping@camping-eden.com
Tfno.: +34 964 480 444 / 964 480 562
Fax: +34 964 489 828

CONDITIONS DE RÉSERVATION DES BUNGALOWS

- La capacité maximale des bungalows est limitée, pour des raisons de sécurité, de sorte qu'est strictement interdit d'y séjourner personnes de plus ci-dessus de sa capacité. Dans ce sens les enfants mineurs à 3 ans sont calculés par 1/2 place.
- Est strictement interdit la détention d'animaux sur le site par les utilisateurs des bungalows, de sorte que vous ne serez pas autorisé, ou même sa présence, sur leurs terrasses.
- La violation de l'une de ces 2 points entraînera l'expulsion immédiate du bungalow et du camping de tous les membres du séjour du bungalow; cela ne donne pas raison de prétendre à une quelconque mode de compensation économique ou d'un autre type.
- Les occupants du bungalow seront toujours les mêmes et ne peuvent pas être échangés avec d'autres personnes, mais peut être étendu à le nombre maximum permis si, à l'arrivée, n'y sont pas la totalité d'eux.
- On devra montrer la documentation de chacun des occupants du bungalow (cotitulaires), et en l'absence d'elle, par être enfant, on devra remplir un formulaire avec nom et photo de l'enfant.
- Selon les dates, les réserves qui n'arrivent pas à un nombre minimum de nuits ne sont pas autorisées au choix de l'hébergement, on vous attribuera le type de logement selon les disponibilités.
- Selon la saison et la proximité de la date d'arrivée, il faudra un minimum de nuits pour accepter une réservation.
- En aucun cas on attribuera le numéro du bungalow avant votre arrivée, mais si vous demandez un en particulier on va essayer (sans garantie) pour répondre à votre demande dans les possibilités du planning.
- À l'arrivée on doit déposer une caution par un import de 300 € (ou signer une autorisation pour un éventuel chargement sur une carte bancaire) à l'égard de possibles dommages à la propriété et / ou de la saleté et le désordre à la sortie, le montant sera récupéré après une vérification visuelle.
- Le délogement après l'heure convenue, causera d'un prix extraordinaire comme 1 nuit à la date de départ, cela ne donnera pas droit de la jouissance du jour et on décrètera l'expulsion immédiate
- En réservant, on autorise à la société à faire respecter le droit des expulsions forcées et / ou l'accès à l'intérieur du bungalow si une raison quelconque (sortie après l'heure ou la date convenue, d'expulsion, aucune présence de l'occupant pendant une longue période, en observant l'état du bungalow où ils soupçonnent une mauvaise utilisation ou inappropriés, etc.)

- L'évacuation volontaire avant la date de départ prévue signifie la perte de tout droit que la réserve donne, et, évidemment, du remboursement du montant payé.
- Au délogement le bungalow, ce-ci doit être en acceptable situation de passer revue, et tous ses ustensiles et appareils propres et soignées.- Tous les intégrants du séjour doivent se conformer à toutes les règles du camping.
- Le preneur de réservation est contraint pour assurer la conformité avec toutes les règles et les faire connaître aux membres du séjour.
- Le bungalow pourra être occupé dès la ouverture de la réception (08 :00 hs.). Cependant, si le bungalow a été occupé jusqu'à ce jour ou d'autre raison l'empêche, l'occupation du bungalow peut être retardée jusqu'à 16h00. Néanmoins, même on pourra utiliser les installations du camping.
- Le délogement du bungalow doit être faite avant 10:00 hrs. du jour du départ, pouvant être occupé sans coût jusqu'au plus tard (maximum 12:00 hs.) seulement avec la permission par écrit (et non verbale) par le personnel de la réception. En cas du délogement du bungalow dans le horaire établi, les utilisateurs du bungalow seront en droit d'utiliser les installations du camping jusqu'à 20:00 hrs. du jour.

PROCÉDURES DE RÉSERVATION

1. DEMANDE

- On doit formuler les demandes de réservation par le formulaire à cet effet existant dans notre web www.camping-eden.com, ou par les téléphones +34 964 480 444 ou +34 964 480 562, si l'avance de la date de demande vers la date d'arrivée, l'empêche.
- On doit fournir les informations suivantes (seulement pour les contacts concernant à la réservation et la facturation):
 - Nom et prénom du preneur de la réservation
 - Adresse complète (adresse, code postal et ville)
 - Téléphone de contact, et adresse e-mail.
 - Numéro du CNI ou du Passeport
 - Nom et prénoms des cotitulaires
 - Dates d'arrivée et de départ
- La demande doit inclure le type d'hébergement préféré.

2. CONFIRMATION

- Après la demande de réservation, si le planning de disponibilité permet cette réserve, et le formulaire de réservation a été remplis correctement, on vous enverra une lettre de pré-réservation où on vous demandera pour un paiement des arrhes dont sera un payement à l'avance du séjour, qui devra rendre efficace dans les délais accordés.
- Après le montant soit effectivement reçu, vous sera envoyé une lettre de confirmation de votre réservation, qui cite les points les plus importants, tels que les dates d'arrivée et de départ, montant de l'avance, le montant total du séjour, etc, étant entendu qu'ils sont sous demandé de ne pas communiquer autrement dans

les 24 heures suivantes (aux envois des confirmation par courrier postal, prolonger la période de 5 jours).

3. PAIEMENTS / ARRHES

- Pour les réservations de moins de 300 € d'import, et/ou avec moins de 30 jours avant la date d'arrivée, vous devez payer le montant total de votre séjour à l'avance, et dans le délai fixé pour chaque occasion. En défaut de paiement dans le délai prescrit, la réservation sera automatiquement annulée sans nécessiter aucun préavis.
- Les paiements à compte, (arrhes), peuvent être effectués via virement bancaire sur notre compte bancaire dont numéro sera fourni avec notre message de pré-réservation (dans ce cas le transfert doit refléter le nom du bénéficiaire et le numéro de réservation), ou via paiement électronique à l'instant, par téléphone, en nous fournissant les 16 chiffre de la carte de crédit, date d'expiration et code de validation du même.
- Le montant du séjour qui reste, sera réglé inévitablement avant la livraison des clés du bungalow.

4. CHANGEMENTS

- Les changements de dates et / ou de logement peut être faite que si le planning prévoit cette possibilité, en aucune manière l'entreprise est obligée de répondre à cette demande.

5. ANNULATIONS

- La société se réserve le droit de conserver, à titre de compensation, les montants suivants:
 - a) 10% du montant avancé, lorsque l'annulation est faite avec une avance de plus de 30 jours sur la date fixée pour l'occupation du bungalow.
 - b) 50% du montant avancé, lorsque l'annulation est faite avec une avance d'entre plus de 7 jours et 30 sur la date fixée pour l'occupation du bungalow.
 - c) 100% du montant avancé, lorsque l'annulation est faite avec une avance de 7, ou moins, jours sur la date fixée pour l'occupation du bungalow.
- Dans n'importe quel cas, tous les coûts, que le traitement et la gestion de l'annulation supposent, sont débités au client.
- La non rétention de ces montants pourrait être envisagée, à condition, à la discrétion de la société, dans le cas où l'occupation du bungalow par un autre client, sur les dates de réservation, enfin soit réalisée.
- Les annulations seulement seront traitées sous forme écrite, signée et réalisée par le même preneur de la réserve, ou faites dès l'adresse e-mail de contact fournie par le preneur, avoir à consigner, toujours et dans tous les cas, le nom et ID du bénéficiaire, et la date et numéro de la réservation. On prendra comme date d'annulation, la date de réception de la lettre écrite et complétée.
- Dans le cas de n'arriver pas dans la date d'arrivée prévue, la réservation sera annulée à 12:00 heures le jour suivant, à condition qu'on n'ait pas de nouvelles par

écrit ou des garanties suffisantes de votre présence, même quand on avait effectué le paiement de la totalité du séjour à l'avance.

- Les cas de force majeure sont attribuables uniquement au titulaire et aux personnes inscrites comme co-titulaires, à t un maximum d'1 degré de consanguinité. Sont admis comme co-titulaires seulement ces qui sont introduits dans le formulaire de demande de réservation.

** Obtiendront la considération de force majeure les décès et/ou les accidents graves subi par un membre de la famille dans le premier degré (fils ou fille, parents, frères ou sœurs) de tout membre de votre séjour. Les coûts probables occasionnés par le remboursement seront facturés au client.*

Toute mauvaise interprétation motivée par une traduction incorrecte, doit être conforme au contenu des mêmes conditions en espagnol.

S'IL VOUS PLAÎT, NOTEZ: La législation actuelle sur les prix et réservations d'hébergement touristique peut exiger le PAIEMENT PRÉABLE des services fournis et peut utiliser toutes les méthodes généralement acceptées de paiement, y compris les cartes de crédit.